

INVENTONS LA METROPOLE DU GRAND PARIS 2 :

SIGNATURE DE LA PROMESSE DE VENTE D'EPY CENTRE, SITE INTEGRAL D'EPINAY-SUR-SEINE : UN PROJET URBAIN DURABLE ET INNOVANT

Lauréat de la deuxième édition du concours *Inventons la Métropole du Grand Paris* (IMGP2), le projet EPYCentre de la Ville d'Épinay-sur Seine a été retenu, en juin 2019, en partenariat avec les groupes immobiliers ESPACE 2 et LIVINX. Premier temps fort de ce programme novateur, la signature de l'acquisition foncière des terrains qui s'est déroulée à l'Hôtel de Ville mardi 15 décembre 2020 en présence de Messieurs Hervé CHEVREAU, Maire d'Épinay-sur Seine et Conseiller départemental de la Seine-Saint-Denis, Patrick OLLIER, Président de la Métropole du Grand Paris et Jacques-Alain BENISTI, Conseiller métropolitain délégué auprès du Président en charge du suivi d'*Inventons la Métropole du Grand Paris* et des grandes opérations métropolitaines.

***Inventons la Métropole du Grand Paris*, le plus grand appel à projets d'architecture et d'urbanisme d'Europe**

Initié en 2016, *Inventons la Métropole du Grand Paris* (IMGP) est le plus grand concours d'architecture, d'urbanisme et d'aménagement d'Europe. Ses deux éditions (IMGP1 et IMGP2) mobilisent plus de 10 milliards d'euros d'investissements privés et permettent d'aménager, 77 sites, soit 2,6 millions de m² et près de 20 hectares d'espaces végétalisés. Signatures de promesses de vente, dépôts de permis de construire, poses de première pierre et inaugurations de premiers bâtiments ont marqué l'entrée en phase opérationnelle de plusieurs projets, et ce, dès 2019. A terme, près de 18 000 logements (dont près de 4000 logements sociaux) seront construits et 80 500 emplois (dont 61 500 emplois pérennes) seront créés. Le concours participe à la relance économique sans avoir à recourir à l'impôt ou aux finances de la Métropole du Grand Paris.

Dans ce cadre, *Inventons la Métropole du Grand Paris* est un élément clef du rééquilibrage territorial voulu et opéré par la Métropole du Grand Paris puisque, sur l'ensemble des 77 sites du concours, environ deux tiers se situent à l'est de Paris parmi lesquels le site Intégral, propriété de la Ville d'Épinay (93) et de la SEM Plaine Commune Développement, actuellement utilisé en parking provisoire, un tiers étant à l'ouest. .

Un emplacement privilégié au cœur d'Épinay-sur Seine

Le site proposé est un terrain libre de près de 5 000 m² à urbaniser dans le cadre de la ZAC Intégral. Situé à l'ouest du centre-ville rénové d'Épinay-sur-Seine, il se trouve à proximité de la médiathèque Colette, d'un cinéma et du centre commercial L'Ilo. Il s'inscrit dans le projet de rénovation urbaine mené depuis plus de quinze ans dans le centre-ville qui a permis la requalification complète du secteur en passant d'un urbanisme de dalle à un quartier ouvert, plus accessible et confortable pour les piétons avec une véritable centralité commerciale et servicielle ouverte sur les berges de Seine.

Également non loin de zones d'activités économiques attractives, ainsi que du Port de Gennevilliers, cet espace présente un intérêt majeur de développement par sa bonne desserte routière avec l'A86 et l'A15 et sa proximité du pôle gare d'Épinay-sur-Seine (RER C, T8 et T11 Express).

EPY Centre, Un projet innovant et multifonctionnel

Le projet EPY Centre est un révélateur de la façon dont se construit aujourd'hui la Ville. Créateur de plus de 600 emplois pérennes, il est multi fonctionnel, faisant cohabiter harmonieusement des usages complémentaires autour de trois pôles : santé bien-être, économie sociale et solidaire et activités tertiaires et de services. Ce projet sera, avant tout, solidaire grâce à la création de différents espaces dédiés.

La Croix Rouge y installera un Institut Régional de Formation Sanitaire et Sociale, un centre de consultations spécialisées en médecine et soins dentaires ainsi qu'à destination de personnes présentant un handicap, une antenne de l'accélérateur d'innovation sociale « 21 », un pôle bénévolat et d'une boutique solidaire.

L'Association d'Appui à la Participation à l'Inclusion Sociale et Environnementale (AAPISE) favorisera l'accès des personnes à l'ensemble des droits fondamentaux grâce à de l'habitat inclusif et/ou social : pension de famille, accompagnement vers l'insertion professionnelle, accueil pour jeunes enfants, adolescents et adultes souffrant de diverses formes de handicaps, etc.

Un axe serviciel à dominante paramédicale, un axe commercial avec des commerces et de la restauration ainsi qu'un axe économique avec un incubateur d'entreprises solidaires, des espaces de coworking compléteront ce dispositif, le tout dans un souci d'optimisation environnementale.

Hervé CHEVREAU, Maire d'Épinay-sur-Seine, a souligné : *« La construction de la ville de demain au sein de la Métropole du Grand Paris, nous y sommes pleinement engagés, et je sais qu'Épinay-sur-Seine a toutes les cartes en main pour occuper une place importante dans ce que sera la Métropole du XXIème siècle. »*

Patrick OLLIER, Président de la Métropole du Grand Paris a déclaré : *« Inventons la Métropole du Grand Paris est un vecteur de nouvelles logiques urbaines toujours plus vertueuses alliant innovation et ambition environnementale. Le projet EPY Centre contribuera, par ailleurs, à la relance économique du territoire avec la création d'emploi et de valeur ajoutée. »*

Pour Jacques-Alain BENISTI, Conseiller métropolitain délégué auprès du Président en charge du suivi d'*Inventons la Métropole du Grand Paris* et des grandes opérations métropolitaines, *« le concours Inventons la Métropole du Grand Paris permet de donner une réalité à des projets innovants et EPY Centre en est la preuve. Avec son pôle médical et sa programmation solidaire, ce projet participera également à la réduction des inégalités sociales et territoriales en matière d'accès aux soins, ce qui est aussi l'une des priorités de la Métropole. »*

A propos de la Métropole du Grand Paris :

La Métropole du Grand Paris est une intercommunalité, assise sur la zone dense urbaine continue, qui regroupe 131 communes. Créée par la loi du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles, et renforcée par la loi du 7 août 2015 de nouvelle organisation territoriale de la république, elle a vu le jour le 1^e janvier 2016. La Métropole du Grand Paris exerce les compétences suivantes :

- Développement et aménagement économique, social et culturel ;
- Protection et mise en valeur de l'environnement et politique du cadre de vie ;
- Aménagement de l'espace métropolitain ;
- Politique locale de l'habitat ;
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI).

Contacts Presse:

Direction de la Communication et de l'Information – Anne BERNARD
Mairie d'Épinay-sur-Seine – 1, rue Mulot – 93800 Épinay-sur-Seine
Tél. : 01 49 71 99 – 27 - Mail : communication@epinay-sur-seine.fr

Métropole du Grand Paris
Amal HMIMED, attachée de presse - Tél : 01 82 83 87 01
Mail : presse@metropolegrandparis.fr